



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

La Préfecture communique

La direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer organisera des examens du Code de la route (épreuve théorique générale) et des épreuves de pratiques de conduite pour les permis B et C durant la semaine du 17 au 22 novembre 2014.

Les candidats intéressés devront prendre contact avec le service Gestion de la route de la DTAM entre le lundi 3 et vendredi 7 novembre pour déposer leurs dossiers d'inscriptions.

Le planning des séances, organisé en fonction du nombre de demandes, sera communiqué ultérieurement aux candidats.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec le service Gestion de la route, à partir du lundi 3 novembre, au 41 12 42.